



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025-05-04
DE LA COMMUNE DE DREMIL-LAFAGE**

Nombre de conseillers

En exercice : 17
Présents : 11
Absents : 2
Procurations : 4

Séance du 22 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt-deux Décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de DREMIL-LAFAGE se sont réunis en séance sous la présidence de Madame Ida RUSSO, Maire.

Date de la convocation :
16/12/2025

Secrétaire de séance :
Mme Florence de BOLLARDIERE

Étaient présents : MM. Ida **RUSSO**, Michel **AZENS**, Florence de **BOLLARDIERE**, Christian **HULOT**, Philippe **JAUREGUIBER**, François **LEMAITRE**, Jean-François **MARTINIERE**, Mischa **REGGIANI**, Jean-Marc **ROCACHER**, Yves **SOMBRIS**, Lilian **TERROU**

Ont donné procuration : MM. Jean-Paul **COUSI** à François **LEMAITRE**, Pascale **LARSONNEUR** à Ida **RUSSO**, Danielle **LORRE** à Florence de **BOLLARDIERE**, Isabelle **NOIRAUT** à Jean-Marc **ROCACHER**

Étaient absents : MM. Nathalie **COSTANZO**, Stéphane **DELAGE**

AFFAIRE N° 2025-05-04 : EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE de MONTAURIOL – Travaux de restauration et d'électrification du système des cloches - Demande de subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL 31 au titre du Contrat Territoire 2026

EXPOSE :

Construite à la fin du XVème siècle, l'église Saint-Jean-Baptiste, implantée au cœur du quartier de « Montauriol » / Commune de DREMIL-LAFAGE, fait partie intégrante du patrimoine communal. A ce titre, cet édifice cultuel, de style gothique méridional, bénéficie régulièrement de travaux d'entretien et de rénovation destinés à le préserver.

Au titre des exercices budgétaires 2026 et 2027, la Commune souhaite mettre en œuvre un programme de travaux destiné à réparer l'usure du temps et à embellir cet édifice cultuel :

- Restauration des façades extérieures
- Rejointement à la chaux et enduits en soubassement
- Restauration des peintures murales intérieures
- Restauration de l'allée centrale de la nef en terre cuite
- Remise en état de l'autel en marbre existant
- Restauration d'éléments en staff au sein du chœur
- Restauration de tableaux bibliques
- Restauration de statues en plâtre
- Travaux de menuiserie intérieure : remplacement de la porte de la sacristie, remplacement des menuiseries des fenêtres, réfection du plancher en bois, pose d'un garde-corps le long de l'escalier intérieur ...
- Electrification du système de sonnerie aux cloches (volets 1 & 2)

... / ...

Afin de réaliser ces travaux, il a été fait appel à des artisans spécialisés dans la restauration du patrimoine. Ce programme de travaux a reçu l'aval du CAUE 31 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) au regard des techniques employées de restauration, respectueuses du bâti ancien avec mise en avant de la qualité patrimoniale de ce lieu culturel.

Le montant total des travaux est estimé à 195 013,10 €. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES		
Restauration des façades extérieures : rejointoiement à la chaux en enduit en soubassement ✓ devis RMBA	133 658,96 €	Subvention du Conseil Départemental 31/Contrat Territoire 2026 (35 % du montant HT)	68 254,59 €	
Travaux de peinture intérieures (plafond, murs, portes, ✓ devis FOGLIENI	22 248,44 €			
Réfection sol & carrelages ✓ devis LG CARRELAGE	3 350,00 €	Fonds propres communaux	126 758,51 €	
Remise en état de l'autel ✓ devis SAS PIERRES & CREATIONS	5 623,20 €			
Travaux de staff/cœur de l'église ✓ devis EL-MANRIQUE	4 450,00 €			
Restauration tableau mural « Sacré-cœur de Marie & de l'Enfant Jésus » ✓ devis Art & Conservation	5 070,00 €			
Restauration tableau mural « Saint Jean Baptiste » ✓ devis Art & Conservation	2 470,00 €			
Restauration de statues en plâtre ✓ devis LATREMOLIERE	2 500,00 €			
Réfection des menuiseries ✓ devis LACROIX & Fils	8 814,00 €			
Electrification des cloches ✓ devis BODET Campanaire	➤ Volet 1			6 063,50 €
	➤ Volet 2			765,00 €
Montant total HT	195 013,10 €			Montant total HT

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce programme de travaux de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste de MONTAURIOL qui sera inscrit aux Budgets Primitifs 2026 et 2027 en Section d'Investissement ainsi que le plan de financement prévisionnel,

... / ...

**Le Conseil Municipal, Après avoir entendu le présent exposé et en avoir délibéré,
DECIDE :**

- d'approuver le programme d'investissement décrit ci-dessus ainsi que le plan de financement qui ont été présentés concernant des travaux de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste, située au sein du quartier de Montauriol/Commune de DREMIL-LAFAGE, pour un montant de 195 013,10 € HT,
- d'inscrire les dépenses correspondantes aux Budgets Primitifs 2026 et 2027 – Section d'Investissement – Article 2131 – Construction de bâtiments publics,
- de solliciter des services du CONSEIL DEPARTEMENTAL 31 une subvention au taux d'édilité dans le cadre du Contrat de Territoire 2026,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire,
Ida RUSSO

Le Secrétaire de séance,
Florence de BOLLARDIERE



La présente délibération recevra application des dispositions de l'Art. L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le cadre exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification, par courrier postal (TA 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE CEDEX 7), par téléphone (05.62.73.57.40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>